



5,1 MILLIONS DE PERSONNES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE EN FRANCE

C'est le titre d'un article paru dans le quotidien d'informations des élus locaux MAIRE INFO le 4 décembre 2024 qui publie le rapport de l'Observatoire des inégalités relatif à l'année 2022. En voici quelques extraits :

Selon cet organisme, la pauvreté en France sans exploser, progresse inexorablement, comme elle le fait depuis 20 ans. **1,4 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté depuis 2002** pour atteindre ce chiffre de 5,1 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en 2022, soit 8,1 % de la population. Ce seuil s'établissait pour 2022 à 1014 € pour une personne seule après prestations sociales, à 1500 € pour un couple sans enfant et à 2500 € pour un couple avec deux adolescents.

Le revenu médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est de 832 € et celui-ci n'a augmenté que de 60 € en 20 ans, soit 8 % environ alors que l'inflation a progressé de presque 40 % sur la même période provoquant une forte baisse du pouvoir d'achat de ces personnes.

En conséquence, les personnes les plus pauvres sont de plus en plus amenées à se priver et leur quotidien est fait de renoncements et d'inquiétude. Ainsi 25 % d'entre elles se privent sur les repas et 12 % sur le chauffage.

Au plus bas de l'échelle de la pauvreté, celui de l'extrême misère, se trouvent les 330 000 personnes vivant sans domicile fixe, à la rue, dans un hôtel social ou un centre d'hébergement. Si l'Observatoire relève que les capacités d'hébergement ont doublé en quelques années, elles n'en sont pas moins déjà saturées.

La pauvreté touche d'abord la jeunesse : une personne sur deux a moins de 30 ans. Le taux de pauvreté chez les plus de 65 ans est nettement plus faible, autour de 5 %, sans oublier que certaines personnes âgées vivent dans la grande pauvreté.

La pauvreté touche aussi particulièrement les familles monoparentales, dont près de 20 % vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Le chômage reste un facteur déterminant, un quart des chômeurs sont pauvres, mais le nombre de travailleurs pauvres reste préoccupant : en 2022 ils sont à plus d'un million.

Enfin, l'Observatoire établit que deux catégories sont particulièrement touchées par la pauvreté : les immigrés, qui souffrent d'un taux de pauvreté trois fois supérieur à celui des personnes nées en France et les personnes handicapées, dont 20 % sont touchées par la pauvreté.

FACE A CETTE SITUATION QUE FAIT LA MANNE ALIMENTAIRE ?

LA MANNE ALIMENTAIRE AGIT !

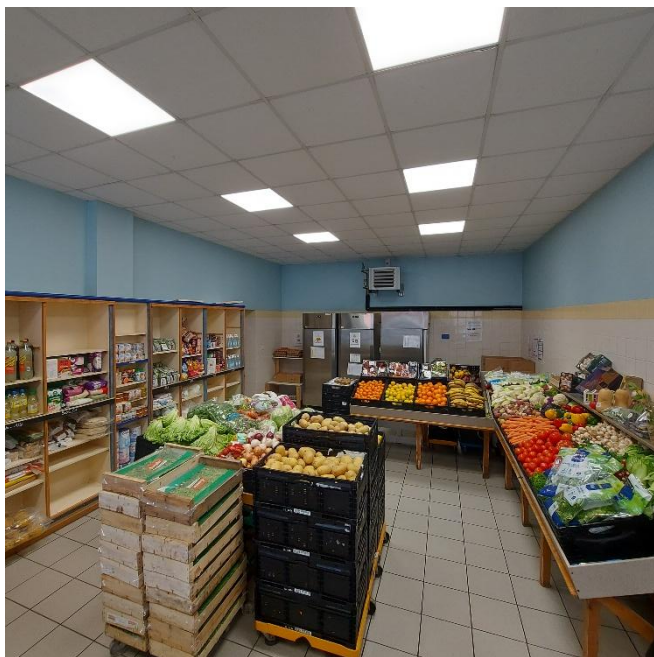
Si les statistiques nationales de 2022 sont inquiétantes, la situation ne s'est pas améliorée en 2024 et La Manne Alimentaire qui fêtera en 2026 ses 40 années d'existence va poursuivre ses activités afin de soutenir localement les personnes en difficulté.

Intéressons-nous dans cette édition à l'origine de l'association, à savoir l'aide alimentaire qui s'organise sous la forme de distribution de colis, de repas aux personnes sans domicile fixe et de soutien ponctuel à l'épicerie sociale.

1) La distribution de denrées

L'objectif à l'origine de La Manne Alimentaire est de répondre à l'urgence sociale. Aujourd'hui une encadrante dirige une équipe d'une douzaine de salariés en insertion qui collecte, trie et met en rayon les denrées destinées à être distribuées sous forme de colis.

La gestion du stock demande une organisation drastique (pesée, tri, rotation, respect des règles et normes en vigueur).



La vente dans les rayons *dates courtes* dans la plupart des grandes enseignes est synonyme pour nous de baisse de la collecte et nous a obligé à trouver de nouveaux partenariats. Grâce à cela nous avons maintenu des quantités suffisantes avec 357 tonnes de denrées collectées et redistribuées en 2023 contre 321 tonnes en 2022.

L'accès à la distribution (du lundi au vendredi de 13 h à 15 h.) se fait sur présentation d'un bon délivré par les assistantes sociales de 63 prescripteurs (associations ou collectivités)

En 2023, 1319 foyers représentant 3454 personnes ont bénéficié de la distribution contre 3402 en 2022.

2) L'épicerie sociale

L'épicerie sociale *Rebond*, la seule sur le bassin colmarien, offre aux personnes en situation précaire la possibilité de faire leurs courses à moindre coût.

Deux possibilités d'accès :

Orientation par les travailleurs sociaux du secteur

Le dossier est traité par une Conseillère en Economie Sociale Familiale (CESF) qui rencontre la famille, vérifie si les conditions sont remplies et met en place un contrat de 3 mois, renouvelable 4 fois jusqu'à 1 an maximum. L'objectif des économies réalisées est de permettre le remboursement de créances et/ou d'améliorer les fins de mois en cas de rupture d'emploi ou de charges exceptionnelles.

Orientation par les CCAS de Colmar et de Wintzenheim

Les personnes disposent de bons alimentaires pour 4 passages sur une période de 2 mois sans accompagnement par la CESF puisque les bons sont une aide ponctuelle.

Les rayons de l'épicerie sont composés de denrées alimentaires de types *frais - secs* ainsi que des produits d'hygiène, d'entretien et de puériculture vendus à 15 % du prix réel à l'exception des produits achetés par notre association, vendus à 30 % du prix réel.

La contribution financière permet aux personnes de garder leur dignité.

Suite à l'inflation, nous avons augmenté le panier moyen de 25 à 35 € par personne.

La vente est assurée par deux bénévoles qui apportent conseils et échantent avec le public accueilli.



Quelques chiffres de l'année 2023 :

99 nouveaux foyers inscrits représentant 197 personnes (enfants compris)

68 orientations des travailleurs sociaux du secteur

71 dossiers orientés par les CCAS (67 de Wintzenheim et 4 de Colmar)

3) Le restaurant social

Le restaurant est un lieu convivial accueillant entre 6 à 18 personnes sans domicile fixe qui profitent d'un repas chaud complet chaque midi du lundi au vendredi. Les bénéficiaires sont soit en errance à Colmar et récupèrent un bon alimentaire à la mairie de Colmar pour venir manger à midi, soit des personnes hébergées au foyer d'urgence Schoelcher fermé la journée. Les bénéficiaires du RSA peuvent venir du 20 du mois au 5 du mois suivant.

Les repas sont préparés par 6 salariés en insertion supervisés par un encadrant technique qui se charge des menus, des commandes et du respect des normes de sécurité et d'hygiène. Des bénévoles assurent l'accueil et le service.

Les personnes orientées par le CCAS le vendredi reçoivent un panier pour le week-end contenant La Manne Alimentaire, ce sont aussi des chantiers d'insertion permettant à des personnes éloignées du marché du travail de se former, de reprendre confiance afin de retrouver un emploi. Nous reviendrons sur cette activité dans le prochain Manne-Info.

sandwiches, fruits, eau ou soda, salades, biscuits sucrés et salés.

En 2023, 2705 repas ont été servis sur place en diminution de 5 % par rapport à 2022 mais nous avons distribués 306 paniers contre 121 l'année précédente.

Une partie des repas produits est livrée en liaison froide auprès de plusieurs partenaires :

- 28 949 repas livrés auprès des hôtels qui hébergent les personnes orientées par le 115 géré par l'association ACCES contre 22 397 en 2022.
- 19 070 repas livrés aux 3 foyers gérés par l'association ESPOIR. Toutes activités confondues le restaurant a produit 50 769 repas.

A l'aube de ses quarante années d'existence, la Manne Alimentaire poursuit sa mission d'aide, de soutien et d'accompagnement vers les personnes en difficultés dans un souci d'humanité et de dignité partagées.



Un petit geste peut avoir de grandes répercussions

Depuis 39 ans La Manne Alimentaire nourrit, soutient et accompagne les personnes en difficulté à Colmar. Grâce au don vous pouvez soutenir notre action et avoir un impact sur la vie des plus démunis. Que vous soyez un particulier ou une entreprise, profitez d'une déduction sur vos impôts grâce à votre don. Sans vous, rien ne serait possible, alors n'hésitez plus. Faites un don !

Modalités d'applications de la réduction d'impôts

Entreprises, particuliers, faites un don à La Manne Alimentaire et soutenez une action sociale organisée et constructive dans la région de Colmar. Nous acceptons toutes sortes de dons qui peuvent être financiers ou en nature (mécénat de compétences ou produits alimentaires).

Particuliers

Votre don est déductible des impôts. Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 75 % du montant dans la limite de 1.000 € de dons. Au-delà de 1.000 € de dons, vous bénéficiez de 66 % de déduction dans la limite de 20 % du revenu imposable.

La Manne Alimentaire vous adressera un reçu fiscal que vous devrez conserver.

Entreprises

Vous pouvez bénéficier, sur présentation du reçu fiscal, d'une déduction égale à 60 % du montant du don dans la limite de 5/1000 ème du chiffre d'affaire annuel.

La Manne Alimentaire vous adressera un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts.

Association La Manne Alimentaire,

23 rue du Galtz

68000 COLMAR

Tel : 03.89.41.44.27 Mel : info@lamanne.org Web : www.lamanne.org



COMMISSION EUROPEENNE
Fonds social européen



Je soutiens La Manne Alimentaire !

Je décide d'agir avec vous en faisant un don et en bénéficiant d'une déduction fiscale

20 € 50 € 75 € 100 € 200 € _____ €

Ou par virement automatique mensuel ou trimestriel de _____ € sur notre compte

IBAN FR76 1027 8032 6000 0207 2800 134

J'agis !

Je propose de donner de mon temps, de mes compétences et j'accepte d'être sollicité pour :

une action ponctuelle une action régulière

Je veux être informé(e) !

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de La Manne Alimentaire.